

Pour la dia :

Je m'engage, en tant que Députée fédérale, membre effective de la Commission des Relations extérieures, à dénoncer et interroger les Ministres compétents sur la question des violences faites aux femmes dans le Monde, et plus particulièrement au Kivu où le viol est utilisé comme arme de guerre.

Document ressource: un webdocumentaire de l'ONG Solidarité Socialiste, « Entre violence et espoir. Femmes du Kivu » : <http://webdoc.solsoc.be/femmesdukivu>

Texte de l'intervention

Violences sexuelles, viols comme arme de guerre, crime contre l'humanité... La question des violences faites aux femmes dans la région du Kivu en République Démocratique du Congo est largement décriée et très médiatisée.

Violences puissamment dénoncées par le Docteur Denis Mukwege, Prix Sakharov 2014 et candidat au Prix Nobel de la Paix, directeur de l'hôpital de Panzi dans le Sud Kivu et je cite : *« Beaucoup d'hommes ont l'impression que le viol n'est qu'un rapport sexuel non souhaité. Mais ce n'est pas ça! C'est une destruction! Et cela fait seize ans que cela dure au Congo! Seize ans de destruction de plus de 500 000 femmes, seize ans de déstructuration de toute une société. Et cela ne fait que croître ! »* (Le Monde, 27 novembre 2012).

Bien que cette question soit largement relayée aussi dans les médias internationaux et autres rapports officiels des grandes agences, ONG et de l'ONU, les choses ne changent pas, ou très peu...

Et les constats sont alarmants :

Premier constat : le patriarcat dominant au Congo, empêche les femmes et leurs enfants de réintégrer la société. Nombreuses sont celles qui quittent leurs villages pour survivre. Elles se retrouvent alors en ville et vivent du petit commerce et du soutien des associations.

Deuxième constat : les enfants nés des viols sont considérés comme un danger pour l'avenir. Les enfants ne sont, pour la majorité, pas déclarés au Congo, ils n'ont donc pas la nationalité congolaise. Certains vivent avec les milices, abandonnés dans les forêts, laissés pour compte, ils ne sont pas éduqués. D'autres, ont plus de chance, ils restent avec leur maman mais sont considérés comme des « enfants-serpents », bannis par les autres. Que vont-ils devenir ? Comment vont-ils grandir ? Avec quels repères ? Ce sont de véritables bombes à retardement.

Troisième constat : Le viol se banalise. Reconnu comme arme de guerre quand il est perpétré dans le cadre de conflits, le viol reste cependant, dans la majorité des cas, impuni. La loi congolaise permet aux victimes de poursuivre leurs bourreaux devant les tribunaux, mais pour la plupart, soit elles ont honte et se cachent, donc ne portent pas plainte, soit même si le procès a lieu, la peine n'est pas appliquée. L'impunité est un énorme fléau au Congo. Les hommes se croient donc, de plus en plus, autorisés à forcer

des femmes à avoir des relations sexuelles non consenties, quand ils en ont envie.

Engagements

J'ai personnellement dénoncé ces agissements et interrogé les Ministres compétents afin de voir comment la Belgique comptait s'impliquer dans la lutte contre l'impunité de ces crimes.

Je reste également impliquée sur les questions plus générales d'égalité entre les hommes et les femmes et sur le dossier plus particulier des droits sexuels et reproductifs. J'ai à ce titre participé à la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme qui s'est déroulée du 9 au 20 mars 2015, au siège des Nations Unies, à New York. J'envisage également un suivi parlementaire de ma participation à cette session dont je ne manquerai pas de vous tenir au courant.